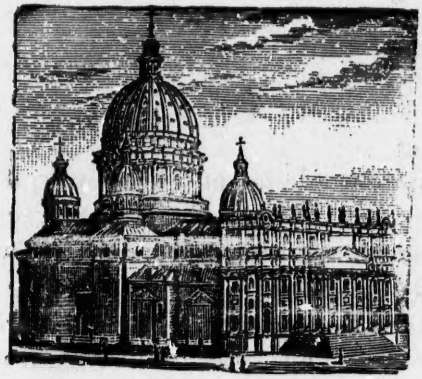

Nous aimerions à voir le clergé, les communautés religieuses, tous les fidèles du diocèse seconder, selon leurs moyens, les efforts que fait M Z. Racicot, procureur de l'archevêché, en vue de mener a bonne fin l'œuvre importante de la construction de la cathédrale, que nous bénissons de tout cœur.

Archevêché de Montréal, 24 Janvier 1890.

† Edouard Chs. Archevêque, de Montréal.

ARCHEVÊCHÉ DE MONTRÉAL, 23 JANVIER 1890

MONSIEUR,

Les sentiments de foi et d'honneur qui vous animent me portent à vous demander avec confiance de favoriser de toutes vos forces l'achèvement du portique de la Cathédrale. Cette partie étant terminée, le temple pourra être bientôt après livré au culte. Usez, je vous prie, de votre influence, pour que le diocèse jouisse prochainement de ce bonheur.

Déjà cent cinquante sept prêtres ont promis leur concours en souscrivant au delà de douze mille piastres. Le résultat serait sans aucun doute très-satisfaisant, si les autres membres du clergé séculier, attachés a ce diocèse, au nombre de plus de deux cents, contribuaient dans la même proportion.

Ne pouvant attendre l'occasion de voir tout le monde pour solliciter une aumône, je demande par la présente circulaire ce que je m'étais proposé de demander a tous de vive voix. Je supplie tous ceux qui n'ont pas encore souscrit, de satisfaire au plus tôt à la générosité de leur cœur. Une souscription de dix piastres, payable en cinq ans, pourra suffire de la part de plusieurs qui sont loin d'avoir en abondance les biens de ce monde. Ce qui importe, c'est que tous donnent selon leurs moyens, afin que les noms de tous figurent dans un cahier destiné à être le mémorial de l'œuvre de la cathédrale.

Les maisons religieuses auront leur place dans ce cahier et sont conséquemment invitées a faire une offrande.

La même invitation est faite aux citoyens de la ville et de la campagne, qui peuvent donner plus abondamment que les autres. Messieurs les curés rendraient un grand service à la cause, en m'envoyant les noms de leurs paroissiens qui sont dans ce cas, afin que je puisse m'adresser à eux.

Si les circonstances vous le permettent, veuillez, Monsieur, faire les paiements de votre souscription le plus tôt possible ; cela facilitera le progrès de l'œuvre.

Donnons peu si nous avons peu ; mais donnons tous. La multiplicité des donateurs pourra suppléer à la modicité des dons.

En répondant à cette lettre, vous voudrez bien me dire ce que vous avez payé comme souscription, depuis la reprise des travaux en 1885.

J'espère que vous pardonnerez les importunités d'un humble mendiant qui croit agir dans l'intérêt de tous les diocésains.

Z. RACICOT Ptre.